

COMMUNE DE BONVILLERS

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Du mardi 03 décembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre le trois décembre à 19h00 le Conseil Municipal s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle communale Marcel DASSAULT, sous la présidence de Vincent Loisel, Maire,

Présents : Mesdames ROUELLE Isabelle, MATHON Marie-José, BONNEMENT Sandrine, Messieurs FRUCHARD Christophe, ROBARD Léandre, Maxime GRIOCHE et DELABRUYERE Guy

Absent : Monsieur GERARD Sébastien et Madame Aurore DEVILLERS

Madame Aurore DEVILLERS donne procuration à Monsieur Christophe FRUCHART

Secrétaire de séance : Madame Sandrine BONNEMENT

Présence du public

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le rajout de cette délibération à l'ordre du jour

Monsieur le Maire propose de retirer le terme de livret blanc

Lecture et approbation faite du compte rendu de la réunion du 24 septembre 2024

Le Conseil vote à l'unanimité pour l'approbation du PV.

1. Evènements passés et à venir.

Monsieur Le maire rappelle les évènements passés et à venir;

- 15 août animation Comité des fêtes « journée pêche »
- 13 septembre animation comité des fêtes « initiez-vous aux gestes de premier secours »
- Octobre rose et novembre bleu, bonne initiative il y a eu la vente par une administrée de 42 tee-shirts pour faire un don aux associations

Arrivée de Monsieur Léandre ROBART

- 15 décembre animation Noël et distribution des cartes des aînés
 - 17 décembre départ à la retraite de la conductrice de bus scolaire, manifestation avec les enfants et les parents d'élèves
- L'association »Bonvillers de saisons en saisons « propose pour cette manifestation des crêpes
- 20 décembre animation lü
 - 21 décembre distribution de cookies par une administrée
 - 27 décembre : L'association »Bonvillers de saisons en saisons « propose pour cette manifestation des crêpes
 - 4 janvier 2025 à 11h00 Vœux du Maire
 - 31 janvier ciné rural « jamais sans mon psy »

Madame Isabelle Rousselle demande quel traiteur prendre pour les Vœux, monsieur Guy Delabruyère se propose de voir avec l'entreprise Libéral traiteur

2. Délibération pour le rapport SE60 pour 2023

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal le rapport SE60 pour l'année 2023.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité l'approbation du rapport SE60 pour l'année 2023

Délibération pour permettre au maire à engager mandater et liquider les dépenses d'investissement dans la limite de 25% des crédits n-1

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de permettre au maire d'engager mandater et liquider les dépenses d'investissements dans la limite de 25% des crédits N-1

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité

3. Délibération pour les subventions aux associations

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal les différentes subventions qu'accorde la commune. Madame Sandrine Bonnement informe les membres du Conseil Municipal des soucis de certaines associations avec les cotisations de la SACEM qui reviennent à plus de 200€ et qui les empêchent de continuer des manifestations avec de la musique. La commune suite, a une réforme pourrait supporter le cout bénéficiant aux associations. Le Conseil Municipal décide de faire le point sur cette situation en 2025 et de prendre une décision ultérieurement

Le Conseil Municipal propose d'attribuer les subventions pour l'année 2025 de la manière suivante

• CANCER	120€
• ACCPA	100€
• ADMR	120€
• ASDAPA	40€
• LES OBSTINEES	400€
• PEINTURE	200€
• REMUE VILLAGE	600€
• DE SAISON EN SAISON	200€
• COMITE DES FETES	5 500€

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité les subventions pour l'année 2025 sur le futur budget 2025

4. Délibération pour signature de la convention SUM

Monsieur le Maire présente la convention SUM entre la commune et la CCOP, cette convention de mutualisation de l'urbanisme permet de définir le coût des prestations d'urbanisme et les modalités des compétences entre la commune et la CCOP

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité pour la signature de la convention SUM

5. Délibération pour demande de subventions pour les travaux du cimetière

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal les devis concernant l'ossuaire ainsi que le jardin de souvenir il est décidé de demander les subventions et de prendre la décision concernant le choix du jardin du souvenir à la réponse des financeurs.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité pour la demande de subventions pour les travaux du cimetière

6. Points sur les travaux et sur les subventions

Monsieur le maire énumère l'ensemble des dossiers en attente de financement (reprendre le tableau les montants)

	MONTANT DEVIS	RESTE A CHARGER AVEC SUBVENTIONS	RESTE A CHARGE TTESAVEC SUBVENTION % ou sans	
DEVIS DEMOLITION BATIMENT SALLE DES FETES	43 500.00 €	43 500.00 €	43 500.00 €	
DEVIS PARKING	3 850.00 €	3 850.00 €	3 850.00 €	
DEVIS PURGES	9 960.00 €	9 960.00 €	9 960.00 €	
ENLEVEMENT RALENTISSEUR	10 405.00 €			
TOTAL RALENTISSEUR		2 047.00 €	10 405.00 €	100.00%
DEVIS ECOLE	69 398.79 €			
TOTAL		14 279.33 €	45 508.79 €	65.58%
DEVIS INITIAL RD 112	222 530.00 €			
TOTAL		44 514.50 €	122 400.00 €	55.00%
DEVIS INITIAL CIMETIERE	8 677.58 €			
TOTAL		1 735.52 €	8 677.58 €	100.00%
DEVIS INITIAL AIRE DE JEUX	10 601.00 €			
TOTAL AIRE DE JEUX		8 001.00 €	8 001.00 €	75.47%
DEVIS RENOVATION STATUES EGLISE	39 780.00 €			
TOTAL		29 440.00 €	39 780.00 €	100.00%
TOTAL DU RESTE A CHARGE COMMUNE	418 702.37 €	157 327.35 €	292 082.37 €	69.76%

- Démolition bâtiment salle des fêtes
- Aménagement des bas-côtés

Monsieur le Maire présente les photos pour déterminer les emplacements, le Conseil Municipal détermine 6 emplacements

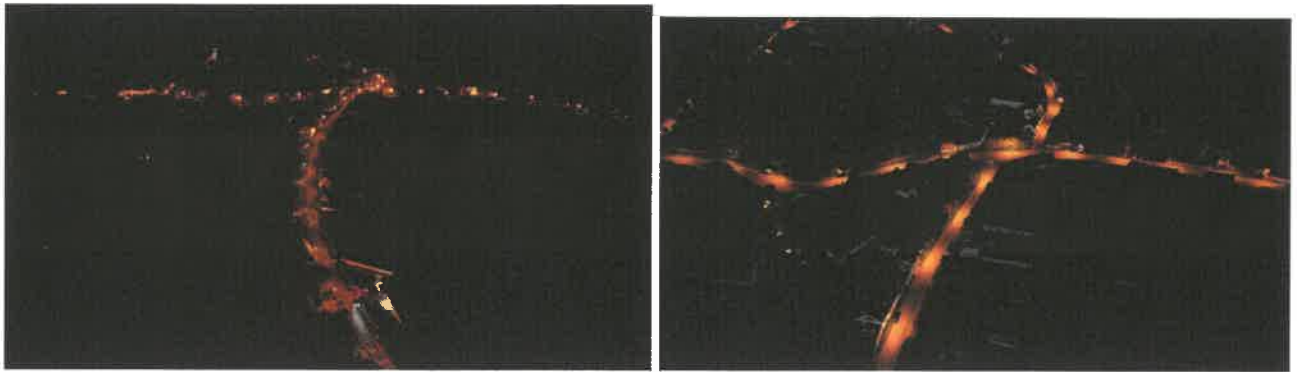
- Travaux de purge rue Lefèvre
- Enlèvement du ralentisseur, l'entreprise doit intervenir début d'année pour enlever le ralentisseur
- Rd 112 en attente de la DETR, prolongation de la subvention du Département jusqu'à juillet 2025 pour finir les travaux
- Travaux école, Monsieur le Maire explique que la commune n'a pas toutes les subventions
- Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la possibilité à la commune de faire des propositions d'achat de terrain. Une demande de prix va être demandée aux Domaines.

Soit pour un coût de 418 702.37 euros reste à la charge de la commune 292 082.37€ Travaux acceptés de tous : emplacement de véhicule sur espace en herbe, purge rue Lefevre ...

Pour l'ensemble des autres travaux il nous paraît déraisonnable de les engager risquant de mettre en difficulté la commune

7. Questions diverses

1. Illuminations de Noël intervention de monsieur Léandre Robart concernant l'achat des guirlandes et la date de la pose par cités des guirlandes, le 06/12/2024.
2. Si Bonvillers m'était conté la suite
Monsieur le Maire souhaiterait continuer en parallèle de l'Association « Bonvillers de saisons en saisons »
3. Panneaux sur les événements historiques de la commune de Bonvillers texte avec photo sans photo renseignement demandé à la CCOP
4. Photos aériennes vues du drone, la luminosité vers le ciel a diminué



5. Rd 112 enfoncement de chaussée
6. Boulangerie

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que la boulangerie actuelle va fermer et qu'une nouvelle boulangerie reprendra la tournée.

Séance levée à 20h47

M LOISEL

Secrétaire de séance